



Club « Commune nature »

20 juin 2017

Groupe 1

Terrains de sports et terrains de loisirs enherbés

Le club « Commune nature »

Dans le cadre de la démarche « zéro pesticide », le **groupe 1** des communes distinguées dans le cadre de la démarche Ma Commune nature ont été réunies
Le présent document rend compte des interventions et discussions menées au sein de l'atelier « Terrains de sports/terrains de loisirs enherbés ».

Groupe de travail

Animatrices :

Marie Gand	FREDON Alsace	marie.gand@fredon-alsace.fr
Virginie Aubert	FREDON Alsace	virginie.aubert@fredon-alsace.fr

Intervenants :

Gérard Baumann	CRTIS - Commission Régionale des terrains et des installations sportives	
Steve Delannee	District d'Alsace de Football	Excusé

Participants :

Pascal Kohlmann	Bantzenheim
Julien Ravier	Lutterbach
Alexandre Spetz	Saint-Amarin
Luc Christophe	Ville et Eurométropole de Strasbourg
Marie-France Vallat	Wittenheim
Sonia Gasser	Wittenheim
Alain Gyorgy	Wittenheim
Pauline Stemmelen	Wittenheim

Axe de travail

Lors de la précédente réunion du groupe « Terrains de sports et terrains de loisirs enherbés » du club « Commune nature », les différentes interventions ont permis de conclure qu'il n'y avait aucune obligation réglementaire concernant la présence d'adventices et de turricules sur les terrains sportifs.

De ce fait, la qualité de la pelouse n'est que subjective, mais elle reste souvent une source de conflit entre les utilisateurs et les responsables de l'entretien ou de la collectivité propriétaire.

C'est pourquoi il semble nécessaire **d'impliquer le plus possible les clubs de sports dans la démarche « zéro pesticide »**.

La réunion du jour se déroule sous la forme d'une réunion participative, avec comme questionnement principal : « Quelles implications des clubs de football souhaitez-vous dans le cadre de votre démarche zéro pesticide ? »



Sujets abordés

Pour débiter cette réunion, un tour de table est fait afin de cibler les fonctions des différents participants (élus, agents, responsables techniques, chargé de mission...) et la manière dont est géré le terrain de football de la commune (en régie, par un prestataire externe, par le club).



Par la suite sont progressivement notées sur des feuilles, puis positionnées sur un panneau (qui est le support de travail) toutes les contraintes et les attentes qui existent quant à l'entretien d'un terrain de football, ou encore les idées qui pourraient résoudre certains problèmes rencontrés.

Voici la liste de celles-ci, retranscrites telles que dites lors de la réunion :

- **« Il existe différentes attentes en fonction du niveau de jeu »**

Si le terrain doit être entretenu pour des joueurs d'équipe de L1 ou de L2, la qualité d'entretien sera très différente que pour un terrain de joueurs en national ou une catégorie inférieure.

- **« Le terrain de football représente souvent une vitrine de la commune »**

Il n'est pas rare que le terrain de football serve de référence en termes de qualité d'entretien pour parler d'une commune. Les habitants sont sensibles à l'image que la commune donne via la qualité de son terrain.

- **« Les efforts et le travail des agents sur le terrain ne transparaissent pas suffisamment »**

De manière générale, proportionnellement au temps consacré à l'entretien d'un terrain, l'effet visuel n'est pas aussi flagrant.

- **« Le zéro pesticide est une démarche politique qui est parfois en contradiction avec les attentes des joueurs »**

Les joueurs ont globalement des attentes fortes quant à la qualité du gazon de jeu. Il est noté que la plupart du temps ceux-ci ne se préoccupent pas forcément de la nature et du type d'entretien.

- **« Les agents ont le sentiment que les joueurs ne considèrent pas à sa juste valeur leur travail »**

Il n'est pas rare de constater des dégradations de la part des joueurs

- **« Les clubs sont peu impliqués dans l'entretien du terrain »**

En lien avec le point précédent, les clubs de football ne se sentent pas impliqués dans l'entretien du terrain, ce qui explique en partie que des dégradations soient permises.

- **« Il est important d'impliquer/sensibiliser les parents des joueurs mineurs »**

Dans d'autres endroits de la commune, par exemple sur les aires de jeux, les parents sont attentifs à l'utilisation et surtout à non utilisation de pesticides. En revanche, ils n'ont pas tous encore conscience des dangers que représentent les traitements sur les terrains de football où jouent leurs enfants.

- **« Plus les gens seront impliqués, plus les joueurs seront en sécurité »**

L'implication du plus grand nombre, permettra de sécuriser au maximum les terrains.

- « **Il est nécessaire d'établir des conventions entre le propriétaire du terrain et les personnes qui entretiennent** »
- « **Il faut désigner un référent dans le club** »
- « **Il faut veiller à avoir des échanges quasi quotidiens avec les clubs** »
- « **Il y a des incompatibilités entre le calendrier de jeu et le calendrier d'entretien du terrain** »

Il n'est pas rare d'avoir des joueurs qui souhaitent ou qui ont besoin de pratiquer sur un terrain qui est gelé, ou qui a besoin d'être tondu. Or l'agent se retrouve en difficulté pour entretenir ce terrain dès lors que les joueurs jouent dessus.

- « **La taille de la collectivité influence la capacité d'entretien** »

Une petite collectivité aura généralement plus de mal, de par son budget, à entretenir un terrain où les critères de jeu sont élevés. Les nouvelles réglementations concernant les exigences d'entretien du terrain vont impacter les communes. Par manque de moyen certaines ne pourront pas mettre à niveau leur terrain en adéquation avec le niveau de jeu de leur équipe.

- « **La mutualisation des machines est une solution idéale pour réduire les coûts d'investissement** »
- « **Le zéro pesticide ajoute des contraintes supplémentaires dans l'entretien des terrains de sport** »

C'est pourquoi il est nécessaire de faire des choix au détriment de certaines choses.

- « **Les clubs comme les associations doivent de plus en plus faire face à une démobilitation croissante des bénévoles** »

Les joueurs sont de réels consommateurs. Ils viennent, ils jouent et repartent aussi simplement, sans pour autant s'investir dans la vie de l'association ou du club de sport.

- « **Il est important de responsabiliser par la compréhension et la transparence** »

Il est nécessaire de faire connaître aux usagers du terrain les coûts que représente l'entretien. Un grand nombre de personnes n'a pas idée du prix de la tonte, de remettre les mottes des tacles, du filet à renouveler... Il est donc important d'être transparent avec eux pour leur faire comprendre les contraintes budgétaires qu'implique un terrain de sport.

- « **Il faut favoriser les échanges entre communes** »

Afin de partager les expériences de chacun, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées.

- « **Les communes peuvent utiliser les journées citoyennes** »

Elles sont l'occasion de sensibiliser les habitants de la commune à la difficulté d'entretien d'un terrain de sport.

- « **Il est important de sensibiliser les spectateurs** »

Car indirectement ce sont eux qui mettent une certaine pression concernant l'entretien et la qualité du terrain.

- « **Il est important de sensibiliser les particuliers** »
- « **Sensibiliser les prestataires** »
- « **Il faudrait mettre en place une sensibilisation et une formation des agents et élus sur la gestion des terrains** »
- « **Il est nécessaire de faire évoluer la norme AFNOR** »

Faire que cette norme qui préconise l'interdiction de la présence d'adventices sur le terrain de sport à la réception des travaux soit réévaluée, afin que celle-ci puisse être en adéquation avec la demande « zéro pesticide ».

Intervention de Mr Baumann de la CRTIS (Commission Régionale des terrains et des Installations sportives) pour expliquer que jusqu'alors, il n'y avait qu'une ligue d'Alsace sans district. Aujourd'hui la ligue s'est transformée en district et est intégrée dans la LGEF (Ligue Grand Est Football) (loi LeNotre) Les règlements des terrains et infrastructures sportives sont

soumises avant approbation par l'assemblée générale FFF, à l'approbation du CERFES (Commission d'examen des règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs).

Les terrains de football et installations sportives utilisés pour le déroulement des compétitions officielles sont classés en six niveaux :

- Niveau 1 : Installations minimales utilisées pour les championnats professionnels de L1 L 2
- Niveau 2 : Installations minimales utilisées pour les championnats L 2 et National 1.
- Niveau 3 : Installations minimales utilisées pour le national 1 et 2 (nouvelle dénomination).
- Niveau 4 : Installations minimales utilisés en national 3 et R 1(nouvelle dénomination).
- Niveau 5 : Installations minimales utilisées pour les championnats nationaux féminins, nationaux jeunes et Foot Entreprise et R 2.
- Niveau 6 : Installations minimales utilisées dans les autres compétitions

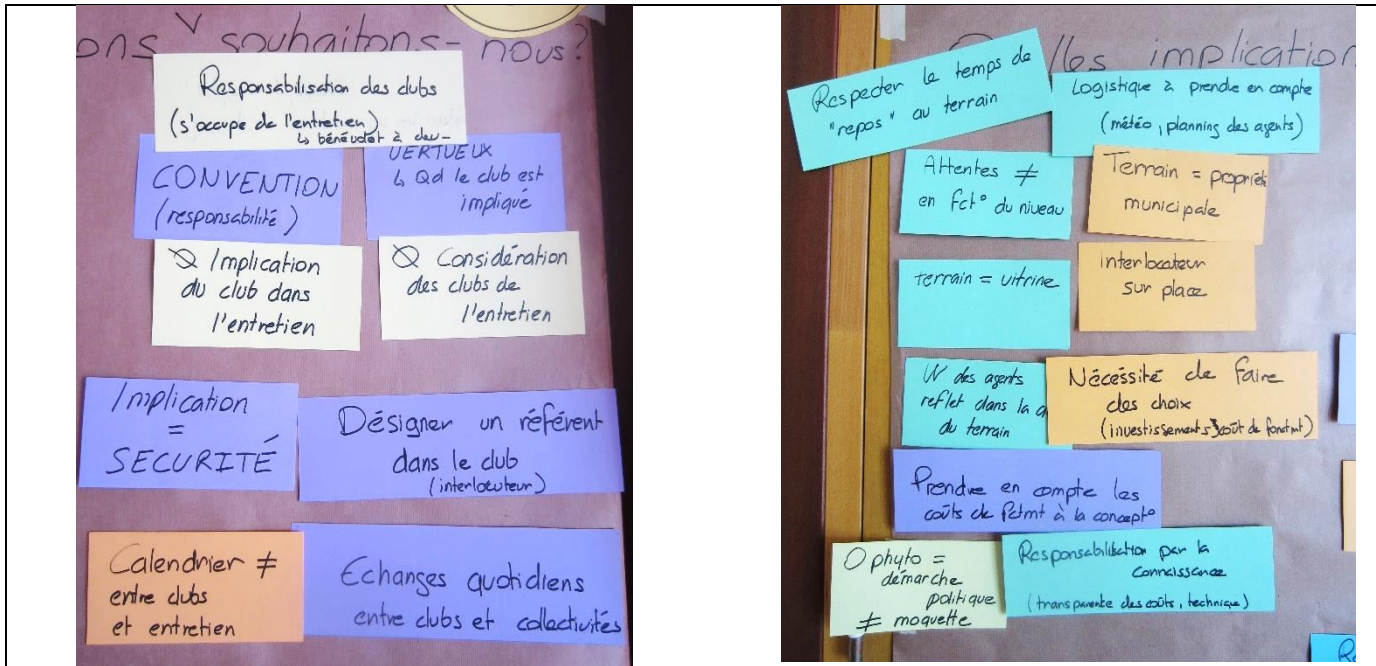
La réglementation fédérale ne concerne à aucun moment l'entretien du terrain, la CRTIS veille uniquement à ce que le terrain ne présente pas de danger pour les joueurs.

Vous retrouverez cette réglementation en cliquant sur le lien ci-après :

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/a_reglement_des_terrains_et_installations_sportives_vdef.pdf

Cette première partie a permis de mettre sur papier l'ensemble des idées des participants.





Par la suite, les conseillères de la FREDON Alsace ont essayé de rassembler toutes ces idées par grandes thématiques. Cinq ont pu être définies :

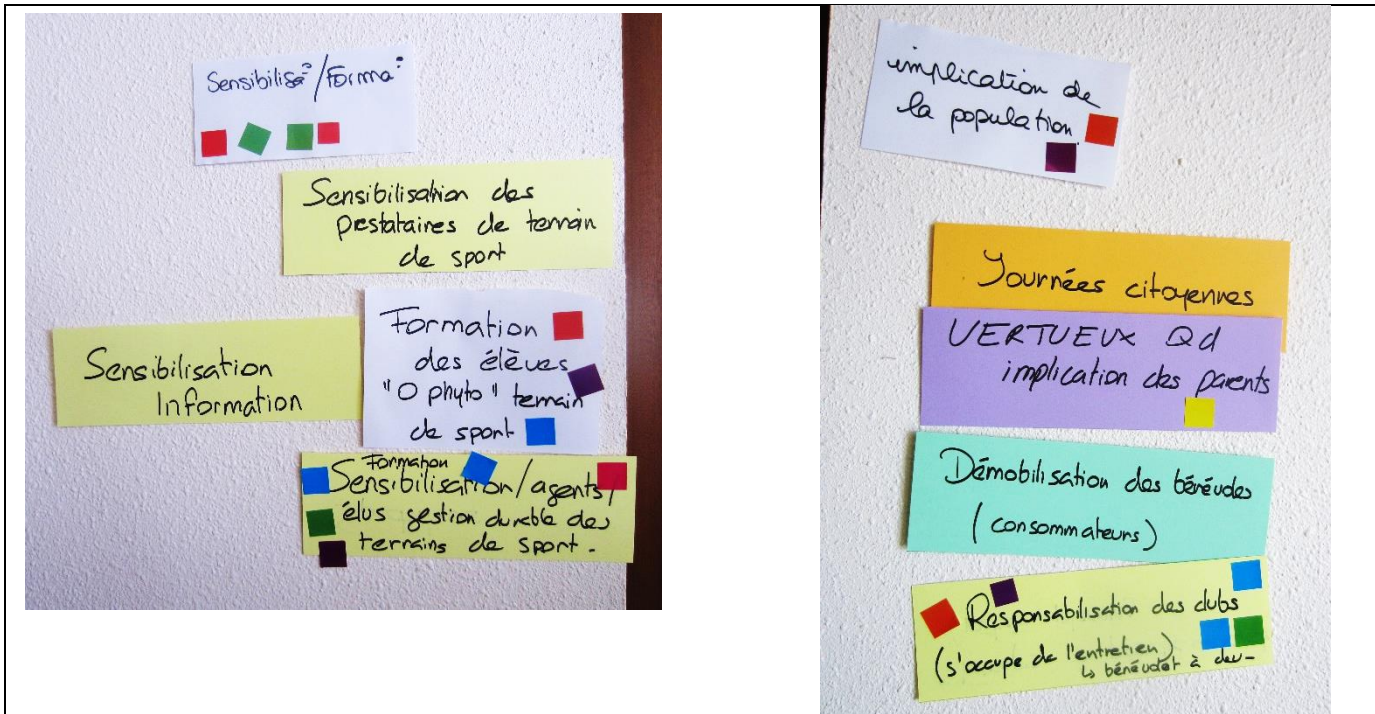
- Sensibilisation et formation
- Particularités techniques
- Règlementation
- Mutualisation
- Implication de la population



La dernière étape de cette réunion participative consiste en un vote de l'ensemble des participants. Pour cela 5 gommettes ont été distribuées à chacun. Ils sont ensuite invités à voter en apposant une gommette sur les idées qui leur semblent prioritaires pour répondre au questionnaire de départ :

« Quelles implications des clubs de football souhaitez-vous dans le cadre de votre démarche zéro pesticide ? ».

Les participants peuvent, soit voter pour une des cinq grandes thématiques s'ils estiment que l'ensemble est prioritaire, soit pour une des idées évoquées pendant la journée.



Au vu des votes des différents participants, voici les axes qui semblent prioritaires pour construire les projets :

- **La sensibilisation et la formation** à la fois des élèves de classes de BTS aménagements paysagers, des agents, des élus et des habitants.
Cette sensibilisation semble le point de départ établi par le groupe de travail pour parvenir à faire comprendre à l'ensemble des utilisateurs des terrains de sport :
 - Les particularités de l'entretien des terrains de sport lorsque la commune est en zéro pesticide
 - Le dispositif Commune nature, la nature, les enjeux

- **Responsabiliser les clubs** vis-à-vis de l'entretien et **les impliquer dans la démarche**

La réglementation concernant l'entretien des terrains de sport n'a obtenu aucun vote. Durant les échanges elle a été très largement évoquée, néanmoins il semble délicat de faire changer les mentalités par le biais réglementaire. Il convient donc de privilégier la sensibilisation et l'information.

A partir de ces points, la FREDON Alsace axera ses actions futures en adéquation avec les résultats de cette démarche participative. Ils seront ensuite présentés lors de la réunion d'automne du club « Commune nature » groupe 1 « terrains de sport ». Une présentation du dispositif ECOFOOT sera également réalisée lors de cette réunion.

Au cours des échanges il a été demandé à la FREDON Alsace de faire remonter la demande quant à une évolution de la norme AFNOR.

Madame Marie-France VALLAT, qui est membre et représentante de l'AMF (Association des Maires de France) au sein du Comité National de Transition Ecologique propose également de transmettre les idées et réflexions qui ressortent de ce groupe afin d'appuyer la demande.

Ce compte-rendu et l'ensemble des présentations sont disponibles en ligne sur le site internet de la FREDON Alsace : www.fredon-alsace.fr rubrique Zones Non Agricoles, Club Commune nature.

Prenez-date

Prochain atelier du **groupe 1** avec partages d'expériences.

Automne 2017

Nous vous transmettrons le programme détaillé de la journée ainsi que le bulletin d'inscription.